



# Plan de stationnement III

**Point presse**  
**15 janvier 2009**



---

# Plan de stationnement III

## Bases réglementaires

---

- ◆ 30.06.2008 Adoption par le Conseil général du rapport de la Commission spéciale concernant le plan de stationnement III.
- ◆ 01.12.2008 Sanction par le Conseil d'Etat de l'arrêté du Conseil général de Neuchâtel du 30.06.2008.
- ◆ 08.12.2008 Adoption par le Conseil communal des arrêtés d'application relatifs à l'octroi de vignettes de stationnement et à la perception de redevances de stationnement.

# Plan de stationnement III

## Finances 2009

- ◆ Investissements: **1'000'000.--** en 2009 sur 4'825'000.-- votés par le Conseil général pour la mise en place de l'ensemble du plan de stationnement.
  - Electro-mécanique
  - Génie civil, barrierage, alimentation, câblage
  - Divers et mesures complémentaires éventuelles
  
- ◆ Fonctionnement-charges: **300'000.--**
  - Energie, papier ticket, administration, amortissement, frais financier
  
- ◆ Fonctionnement-recettes: **50'000.--**
  - 200'000.-- de recettes nouvelles (sur 6 mois) moins 150'000.-- dûs à la décision du Conseil général de baisser le tarif pour vignettes résidents et entreprises

# Plan de stationnement III

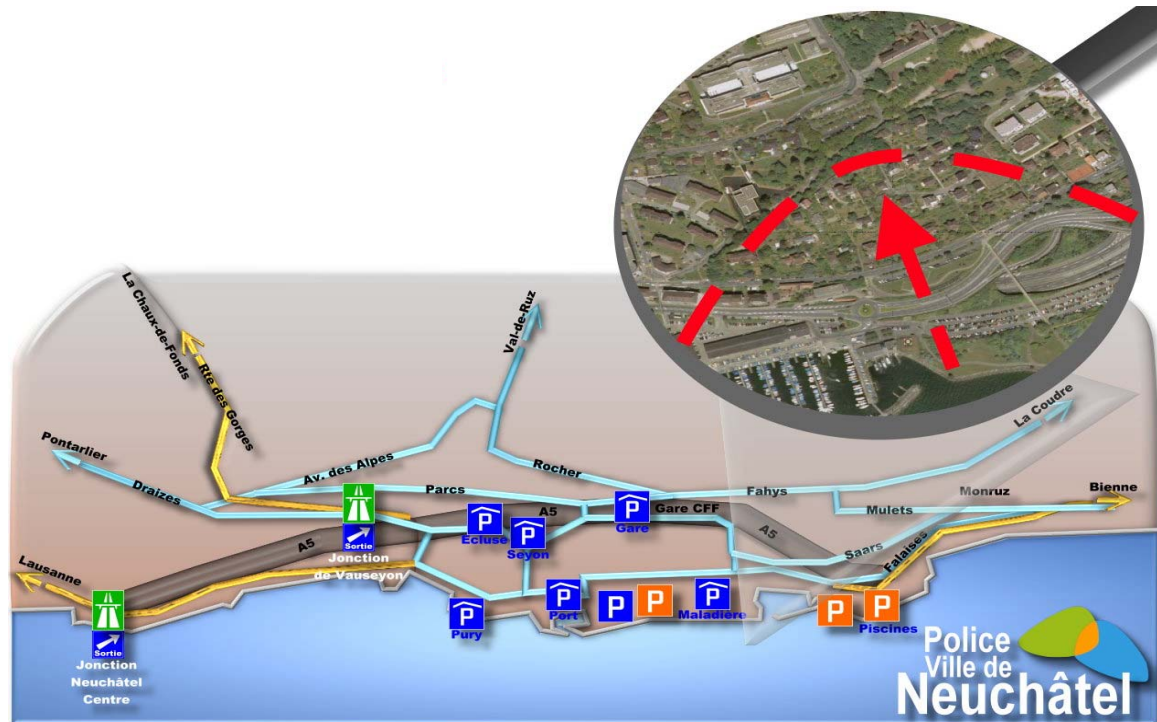
## Mesures techniques 2009

- ◆ Mise en place de deux dispositifs d'accès automatiques par barrières aux parkings:
  - **Panespo**: dispositif de barrières pour accès
  - **Piscines du Nid-du-Crô (P+R)**: barrières avec deux voies d'accès à l'entrée (bus TN)
- ◆ Mise en place d'horodateurs et toms aux parkings:
  - **Jeunes-Rives**: dispositif d'horodateurs existants
  - **Port du Nid-du-Crô**: gestion par horodateurs et toms
- ◆ Installation des **30 mn gratuites** à proximité des commerces, où le parcage est supérieur à 30 mn.

# Plan de stationnement III

## Mesures techniques 2009

- Mise en place de nouvelles zones bleues dans le secteur nord-est de la Ville
- Finalisation du Plan de stationnement II : Louis-d'Orléans





---

# Plan de stationnement III

## Programme des mesures techniques 2009

---

- ◆ Barrières d'accès automatiques, horodateurs et toms :
  - Déc. 08 - Janvier 09: définition du cahier des charges et envoi des soumissions aux entreprises
  - Février 09: élaboration et retour des offres par les entreprises
  - Mars 09: analyse des dossiers et adjudication, puis commande
  - Avril-Mai 09: délai de fabrication
  - Fin juin 09: mise en service



---

# Plan de stationnement III

## Programme de communication 2009

---

- ◆ Tarifs janvier 2009:
  - **Décembre 08:**
    - Article dans le journal communal « Vivre la ville »
    - Courriers adressés aux entreprises de la zone piétonne et des entreprises travaillant avec des pendulaires dynamiques pour informer des tarifs de vignettes
  - **Janvier 09:**
    - Point presse
    - Séance d'information de la Commission de mobilité
    - Mise en ligne des formulaires de demande de vignettes



---

# Plan de stationnement III

## Programme de communication 2009

---

- ◆ Mise en fonction des barrières, horodateurs et toms :
  - **Avril-Mai 09:**
    - Point presse à la veille de la pose
  - **Août 09:**
    - Premier bilan intermédiaire
  
- ◆ Nouvelles zones bleues:
  - **Courant 2009:**
    - Information par courrier aux associations de quartiers
    - Information aux habitants (courriers aux ménages)

# Plan de stationnement III

## Programme de communication 2009

- ◆ Synthèse au niveau de la communication:



# Plan de stationnement III

## Redevances et conditions d'octroi

### Vignette pour résidents

**Tarifs:** 11.- par mois / 110.- par an

#### **Ayants-droit:**

- Les personnes inscrites auprès du contrôle des habitants
- Une vignette par ménage sauf cas de nécessité
- Prise en compte d'une autre location (garage, place...)
- Possibilité d'une vignette comprenant plusieurs immatriculations

#### **Autorisation:**

- Parcage illimité dans sa zone sur les places bleues et payantes.
- **P** J.-Rives / **P** Panespo / **P** Port Nid-du-Crô

# Plan de stationnement III

## Redevances et conditions d'octroi

### Vignette pour entreprises

**Tarifs:** 11.- par mois / 110.- par an

### ***Ayants-droit:***

- Les entreprises dont l'exploitation ou le siège se situe dans une zone de stationnement.
- Une vignette par entreprise, sauf si véhicules sont indispensables à l'activité.
- Éléments pris en compte : place de stationnement d'entreprise, transports publics.
- Possibilité d'une vignette comprenant plusieurs immatriculations.

### **Autorisation:**

- Parcage illimité dans une zone sur les places bleues et payantes.
- **P** J.-Rives / **P** Panespo / **P** Port Nid-du-Crô

# Plan de stationnement III

## Redevances et conditions d'octroi

### Vignette pour pendulaires dynamiques

**Tarifs:** 140.- par mois / 1'400.- par an (lu au ve)  
160.- par mois / 1'600.- par an (lu au sa)

### **Ayants-droit**

- Les collaborateurs des entreprises dont le véhicule est immatriculé à leur nom et est indispensable à leur activité.
- Éléments pris en compte : place de stationnement d'entreprise, transports publics.
- Possibilité d'une vignette comprenant plusieurs immatriculations.

### **Autorisation:**

- Parcage illimité dans une zone sur les places bleues et payantes.
- **P** J.-Rives / **P** Panespo / **P** Port Nid-du-Crô

# Plan de stationnement III

## Redevances et conditions d'octroi

### Vignettes P+R

**Tarifs:** Gratuit

#### **Ayants-droit**

Les détenteurs d'un abonnement mensuel ou annuel Onde verte, valable pour au moins deux zones.

Les détenteurs d'un abonnement général.

#### **Autorisation**

Les vignettes de stationnement P+R autorisent le parcage illimité sur les zones signalées P+R dans les parkings de « Pierre-à-Bot », « Piscines du Nid-du-Crô » et provisoirement au lieu-dit « Dauphin ».

# Plan de stationnement III

Redevances et conditions d'octroi

**Vignette Médecins en service ou en urgence**

**Vignette Personnel soignant en service**

**Vignette Artisans en service de piquet d'urgence**

**Tarifs:** Gratuit

**Autorisation:**

Ces vignettes de stationnement autorisent le parcage illimité dans les zones bleues, les zones de stationnement payantes et l'accès à la zone piétonne pour intervenir.

**Vignette pour handicapés**

Elles sont délivrées par le Service cantonal des automobiles.

# Plan de stationnement III

## Redevances et conditions d'octroi

### Vignette Marchands ambulants pendant heures marché

- Tarifs:** 140.-- d'avril à octobre / 160.-- de novembre à mars.
- Ayants-droit:** Maraîchers ayant un stand au marché.
- Autorisation:** Elle permet le parcage pendant les heures légales du marché sur les emplacements définis par la police.

### Vignette pour les Hôtels

- Tarifs:** 110.-- par an.
- Ayants-droit:** Les hôtels pour leurs clients.
- Autorisation:**
- Parcage illimité dans une zone sur les places bleues et payantes.
  - **P** J.-Rives / **P** Panespo / **P** Port Nid-du-Crô



# Plan de stationnement III

## Redevances et conditions d'octroi



### Cartes visiteurs

**Tarifs:** jusqu'à 4h 5.--

jusqu'à 24h 10.--

Dérogation pour une semaine 50.--

**Ayants-droit:** Tout client ou visiteur

**Autorisation:** Cette carte est valable en zone bleue et payante

# Plan de stationnement III

## Redevances et conditions d'octroi

### Vignette pour travaux

**Tarifs:** 1 jour 10.--  
1 semaine 50.--  
1 mois 160.--  
1 an 1'600.--

**Ayants-droit:** Entreprises ayant des chantiers en ville et dont l'exécution des travaux dépend directement du stationnement de leur véhicule.

**Autorisation:** L'autorisation permet, durant les horaires de chantier, le stationnement de durée illimitée sur les places de stationnement mentionnées sur l'autorisation.

# Plan de stationnement III

## Redevances et conditions d'octroi

### Autorisation d'accès en zone piétonne

<b>Tarifs:</b> à l'acte	5.--
hebdomadaire	20.--
1 mois	40.--
1 an	200.--
résidents	gratuit

**Ayants-droit:** Personnes devant se rendre en zone piétonne en dehors des heures d'ouverture.

**Autorisation:** Elle permet l'arrêt de véhicule en zone piétonne nécessaire pour charger ou décharger des marchandises en marge des heures autorisées (06h-10h lu au ve, 06h-09h sa).

# Plan de stationnement III

## Redevances

### Parcage contre paiement

Lu-sa 07.00-21.00

30 minutes	-.50
60 minutes	1.--
90 minutes	1.50
120 minutes	2.--

Lorsque le stationnement est autorisé pour plus de 120 mn.:

Chaque heure suppl. 1.—

A proximité des commerces, où le parcage est supérieur à 30 mn, les 30 premières minutes de stationnement sont gratuites.

# Plan de stationnement III

## Commandes de vignettes

**POLICE DE LA VILLE DE NEUCHÂTEL**

Recherche  ok

**A votre service**

- Autorisations station.
- Bases légales
- Formulaires de demandes
- Plans secteurs

**Circulation**

- Directives
- Education
- Histoire
- Le saviez-vous ?
- Médiateur
- Manifestations
- Organisation
- Photos
- Ports
- Prévention
- Statistiques
- Liens

**COMMUNIQUÉS**

Autorisations 2009, du nouveau !

**THEMES PRIVILÉGIÉS**

Nos 4 Webcams sur Neuchâtel

**CAMPAGNE**

Bonne année  
Joyeux Noël

**Autorisations 2009, du nouveau !**

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez, le processus légal pour la mise en place de la 3ème étape du plan de stationnement est en phase de conclusion. Pour le renouvellement de vos autorisations, dans les nouvelles conditions, nous vous proposons de patienter jusqu'à la conclusion et mise en application des bases légales y relatives qui touchent aussi bien les autorisations « Zone bleue », « Zone piétonne » et autres facilités de stationnement.

Notre site internet, le journal « Vivre la Ville » ainsi que la presse vous informeront de l'évolution de la situation. Nous vous rappelons que vos autorisations annuelles actuelles sont valables jusqu'au 31 janvier 2009 et peuvent être prolongées.

Nous vous présentons de joyeuses fêtes de Noël et une bonne année.

**1. Gestion des autorisations d'accès ou de stationnement**

La gestion administrative de ces autorisations est confiée à la police de la ville de Neuchâtel. Dans ce cadre, nous avons voulu simplifier au maximum les procédures et vous offrir nos prestations dans les meilleurs délais.

Toutes ces autorisations sont soumises à des bases légales que

Webcam  
Plan du site

# Plan de stationnement III

## Commandes de vignettes

The screenshot shows the website for the Neuchâtel Police Department. The header includes the department's name and a logo. A search bar is located on the left. The main content area features a list of parking permits for sale, each with a description and a price. The right sidebar contains sections for 'COMMUNIQUÉS', 'THEMES PRIVILEGIÉS', and 'CAMPAGNE'. The navigation menu on the left includes categories like 'A votre service', 'Circulation', and 'Statistiques'.

**POLICE DE LA VILLE DE NEUCHÂTEL**

Recherche  ok

**A votre service**

- Autorisations stationnement
- Bases légales
- Formulaires de demandes
- Plans secteurs

**Circulation**

- Directives
- Education
- Histoire
- Le saviez-vous ?
- Médiateur
- Manifestations
- Organisation
- Photos
- Ports
- Prévention
- Statistiques
- Liens

**COMMUNIQUÉS**

Autorisations 2009, du nouveau |

**THEMES PRIVILEGIÉS**

Nos 4 Webcams sur Neuchâtel

**CAMPAGNE**

Bonne année  
Joyeux Noël

Webcam  
Plan du site

Description	Prix
Chantiers; pour les véhicules des entreprises du chantier sur la ville; formulaire.	Doc 500.58Ko
Hôtel; pour les véhicules des clients des hôtels de la ville; formulaire.	Doc 495.58Ko
Maraischers; pour les véhicules des maraischers lors des marchés en ville; formulaire.	Doc 498.76Ko
Médecins; pour les véhicules des médecins en service de piquet en ville; formulaire.	Doc 500.24Ko
Personnel soignant; pour le véhicule du personnel en service sur la ville; formulaire.	Doc 500.24Ko
Artisans qui assurent un service de piquet en ville	Doc 500.24Ko
P+R; pour le véhicule de l'abonné onde verte, 2 zones; formulaire.	Doc 499.56Ko
Pendulaires dynamiques; pour autorisation Zone Bleue en ville; formulaire.	Doc 500.24Ko

# Plan de stationnement III

## Commandes de vignettes

Toutes les vignettes doivent faire l'objet d'une demande

http://www.policeneuchatel.ch/d2wfiles/document/325/5508/0/Chantier%2009%2023122008.pdf - Microsoft Internet Explorer provided

http://www.policeneuchatel.ch/d2wfiles/document/325/5508/0/Chantier%2009%2023122008.pdf

Fichier Edition Atteindre Favoris ? Convertir Sélectionner

Remplissez le formulaire suivant. Mettre les champs en surbrillance

### Formulaire de demande d'une autorisation de stationnement chantier adressée à la police de la ville de Neuchâtel

NOM	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>	Raison sociale	<input type="text"/>		
Rue	<input type="text"/>	No	<input type="text"/>	No postal	<input type="text"/>	Localité	<input type="text"/>
Téléphone	<input type="text"/>	Portable	<input type="text"/>	Courriel	<input type="text"/>		
Immatriculation/s du ou des véhicules						<input type="text"/>	

En faisant usage du présent document et en l'envoyant, sous quelque forme que ce soit, à la police de la ville de Neuchâtel, le demandeur atteste avoir lu et compris les directives émises pour l'obtention d'une autorisation de circuler ou de stationner sur le territoire de la commune de Neuchâtel. **Il certifie l'exactitude des informations données pour lui permettre l'obtention de cette autorisation.**

Demande d'une autorisation de stationnement pour un véhicule d'entreprise "Chantiers"



---

# Plan de stationnement III

## Contacts

---

**Site internet:**

[www.policeneuchatel.ch](http://www.policeneuchatel.ch)

**Courrier:**

Police de la Ville de Neuchâtel  
Faubourg de l'Hôpital 6  
2000 Neuchâtel

**Téléphone:**

032-722.22.22.  
Sergent major Pierre Hobi de 08h00 à 11h00

**Poste de police:**

Faubourg de l'Hôpital 6  
lu au ve 08h00 à 17h00, sa 08h00 à 12h00,  
fermé di et jours fériés.